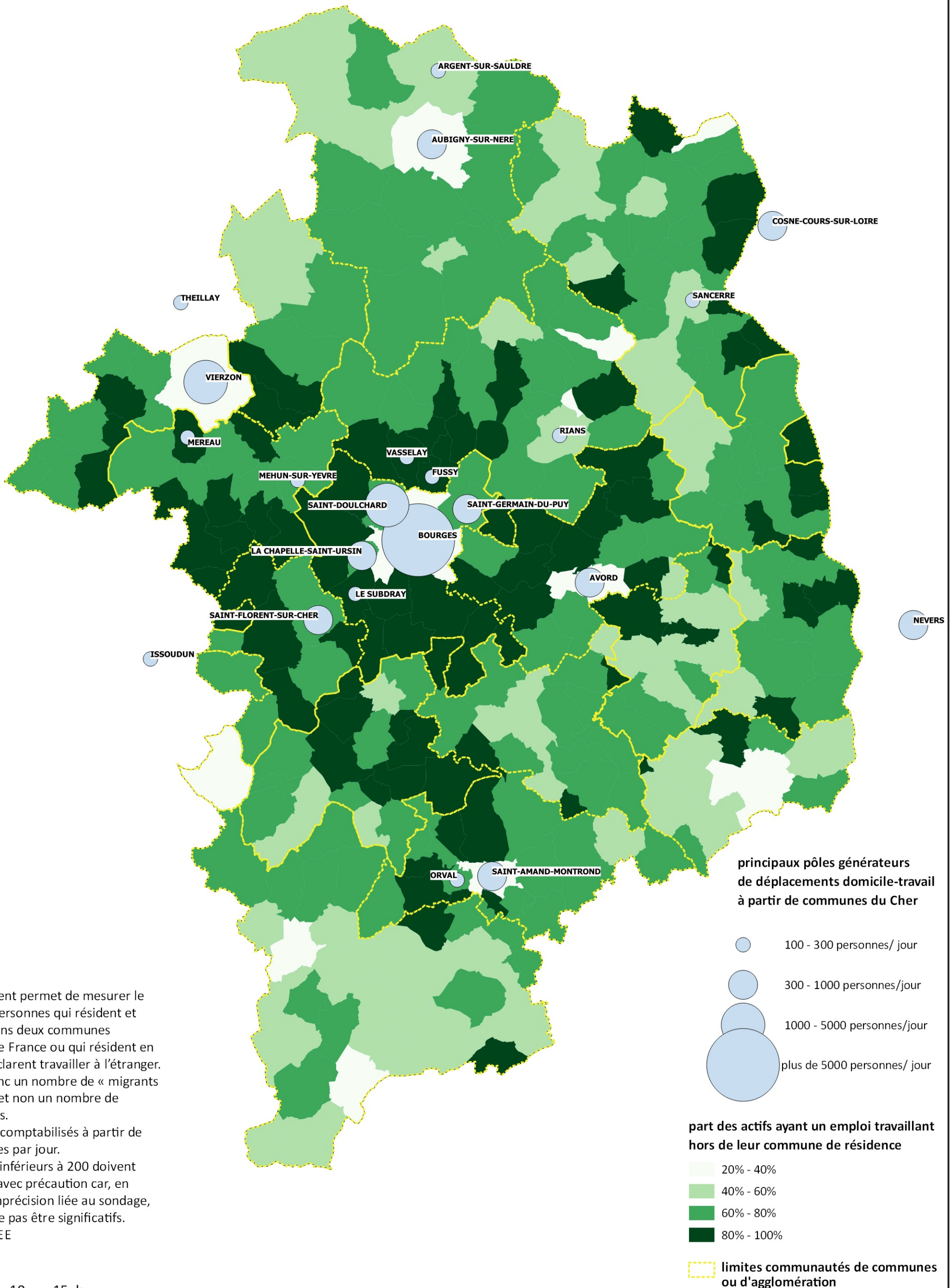


Département du cher

Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence

Principaux pôles générateurs de déplacements domicile-travail



Le recensement permet de mesurer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans deux communes différentes de France ou qui résident en France et déclarent travailler à l'étranger. Il mesure donc un nombre de « migrants alternants » et non un nombre de déplacements.

Les flux sont comptabilisés à partir de 100 personnes par jour.

Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.

Source : INSEE

0 5 10 15 km

Source : INSEE recensement de la population 2013